



SERVICE ENVIRONNEMENT

La redevance pour 2026

Gestion des déchets : Une grille tarifaire 2026 maîtrisée grâce à vos efforts de tri

Face à l'augmentation structurelle des coûts de traitement des déchets, la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord (CCBHAP) maintient une trajectoire responsable.

Cette année, le syndicat Valorizon annonce une hausse de ses charges et sollicite une participation supplémentaire de 100 000 € auprès de la CCBHAP. Malgré les incivilités constatées, les bonnes pratiques de tri des usagers restent majoritaires, permettant de limiter significativement l'impact financier pour la collectivité.

Grâce à ces efforts la redevance n'augmente que de 2,11 %, soit moins de 5euros par foyer sur l'année (214,22€ en 2025 à 218,75€ en 2026). La poursuite d'un tri rigoureux reste toutefois essentielle pour contenir durablement les dépenses liées au traitement des déchets.

Deux leviers pour agir : Qualité du tri et civisme

Pour continuer à maîtriser nos factures, des marges de progression existent encore. La CCBHAP rappelle deux points cruciaux :

1. Stop aux sacs noirs dans les bacs de tri : Les sacs d'ordures ménagères ou les sacs noirs pleins d'emballages recyclables déposés dans le bac jaune sont les premiers responsables. En effet, les sacs noirs ne sont pas ouverts ni analysés car l'ouvreur de sacs en début de chaîne ne peut pas les identifier avec la détection optique et ne peut pas les ouvrir contrairement aux sacs transparents parce qu'ils sont plus solides. Résultat : tout le contenu est automatiquement refusé, et votre tri, même si bien fait à la maison, ne pourra pas être valorisé.
Utilisez uniquement des sacs transparents ou déposez vos emballages en vrac.
2. Lutte contre les incivilités : Les dépôts sauvages au pied des colonnes et les erreurs grossières de tri (objets non recyclables jetés dans les bornes à emballages) génèrent des coûts de nettoyage et de traitement très élevés qui pèsent sur le budget de tous.

Le territoire dispose de quatre déchèteries accessibles à tous. Elles permettent de collecter sans surcoût :

- Le textile (bornes relais) ;
- Les déchets électriques et électroniques ;
- Les déchets dangereux (peintures, solvants, etc.) ;
- Etc ...

La CCBHAP vous accompagne dans la réduction de vos déchets

En 2026, la Communauté de Communes renouvelle ses dispositifs de soutien financier pour vous aider à réduire vos volumes de déchets à la source :

- Hygiène durable : Aide à l'achat de couches lavables et protections hygiéniques durables.
- Déchets verts : Soutien pour l'achat, la location ou la prestation de broyeur, ainsi que pour l'équipement en tondeuse ou kit "mulching".

Besoin d'informations ? La grille tarifaire complète et le détail des aides sont disponibles sur le site internet de la CCBHAP. Les agents du service environnement sont également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les consignes de tri.